

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 28 juin 2021 à 16 h 15 à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire
Monsieur Albini Fournier, conseiller
Madame Sylvie Langlois, conseillère
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller

Absent : Monsieur Jean-François Synnett, Conseiller
Madame Noëlla Daraiche, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

2021-06-799

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Jean-Marc DesRoches et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Mandat Lelièvre-Conseil ®
4. Période de questions;
5. Levée de la séance;

2021-06-800

Mandat Lelièvre-Conseil

Considérant l'offre reçue de Lelièvre Conseils et qui est conforme à nos attentes;

Il est proposé par Sylvie Langlois et résolu unanimement que le conseil municipal l'offre de service proposé par LCDR relativement à l'élaboration du futur plan de développement touristique et économique municipal faisant suite aux contenu du rapport d'étude préalable récemment déposé à la municipalité au montant de 34 790\$ plus taxes.

Période de questions

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

Levée de l'assemblée

2021-06-801

Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 18 h 45.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

Joël Côté maire

Vital Côté directeur général

